

Bulletin Municipal d'Informations



Inauguration du périscolaire le 21 mai 2010

Juillet 2010

Entzheim Info



Chers concitoyens,

Ce premier semestre n'a pas encore apporté la relance économique qu'on espérait, les débats sur le chômage, les retraites ou les accidents écologiques suscitent plutôt de l'inquiétude.

Pour notre commune plusieurs événements forts ont marqué cette période.

L'inauguration du périscolaire était l'occasion pour beaucoup de découvrir cet équipement qui est déjà devenu indispensable. Les nombreux élus locaux présents ont souligné l'efficacité de l'organisation des différents espaces et une intégration dans le site particulièrement réussie.

Pour l'atelier communal, les dernières finitions sont en cours. L'installation sera complétée par la restructuration de l'espace vert derrière la mairie qui fait le lien entre les deux bâtiments et la plateforme de la déchetterie qui semble répondre aux attentes des usagers de plus en plus nombreux.

Nous avons enfin reçu les autorisations pour réaliser la priorité à droite sur les routes de Strasbourg et de Geispolsheim.

Concernant la liaison avec le centre-ville de Strasbourg en transport en commun, nos échanges avec la CUS et la CTS ont abouti à la mise en place à partir de septembre d'une nouvelle alternative qui intègre le TER. Aux heures de pointes un bus sur deux fera la liaison avec notre gare au nord de l'aéroport. Le détail de cette nouvelle offre de déplacement est à l'intérieur de ce cahier.

Après de très nombreuses démarches, réunions et échanges de dossiers, l'aménageur des « Terres de la Chapelle » a obtenu l'arrêté ministériel de dérogation à l'interdiction de destruction du milieu particulier du hamster commun qui permet de poursuivre les chantiers en cours.

Je me suis fortement impliqué dans ce dossier car il est stratégique pour l'évolution de notre commune. Le Conseil National de Protection de la Nature a accepté les importantes compensations proposées. Il est maintenant évident que toutes les opérations envisagées sur notre territoire devront accepter une logique de compensation au niveau de la biodiversité.

En dehors du grand hamster, nous sommes également concernés par la sauvegarde du crapaud vert. Limiter la consommation d'espace naturel doit être un souci permanent.

Dans le cadre du nouveau lotissement d'importants travaux auront lieu cet été sur la route de Lingolsheim (RD 392). Ces travaux comprennent l'accès à la zone par deux ronds points reliés par un terre plein central qui intègre deux arrêts de bus. Le chemin piéton cycle qui reliera la route de Strasbourg à la rue du Parc devrait être réalisé pratiquement en même temps.

Le conseil municipal, lors de la séance du 27 mai 2010, s'est prononcé à l'unanimité pour la réalisation d'un équipement sportif et associatif. Ce projet majeur a fait l'objet d'une concertation avec les différentes associations et acteurs du village. Trois ans seront nécessaires pour faire aboutir ce programme qui fera encore l'objet d'échanges avec les futurs utilisateurs au fur et à mesure de l'avancement du projet.

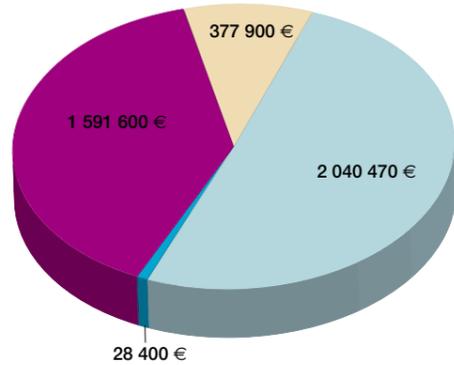
Je souhaite à tous un été agréable avec une météo amicale qui nous permette de profiter pleinement de cette période privilégiée.

Jean HUMANN

Budget 2010

Section de fonctionnement

Total de la section de fonctionnement : 4 038 369,83 €

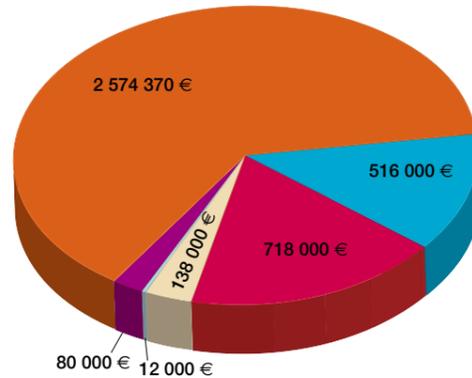


Recettes

- Produits divers (participations pour l'école de musique, locations de salles, de terrains communaux...)
- Impôts et taxes (produits des taxes foncières et d'habitation, dotations de la CUS...)
- Dotations, subventions, participations, remboursements : dotations de l'Etat, subventions de fonctionnement versées à la commune...
- Résultat 2009 reporté

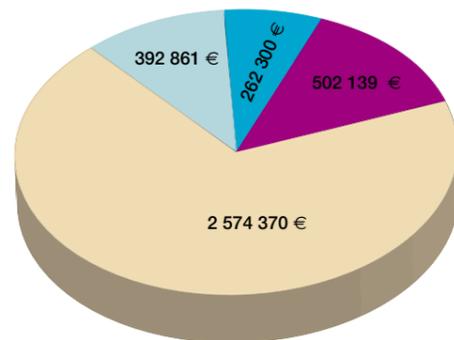
Dépenses

- Charges à caractère général : énergies, petites fournitures, espaces verts...
- Frais de personnel : traitements du personnel, cotisations...
- Autres charges de gestion courante : traitement des élus, subventions versées...
- Charges financières et exceptionnelles : intérêts des emprunts, prix remis suite aux concours
- Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement



Section d'investissement

Total de la section d'investissement : 3 731 669,83 €

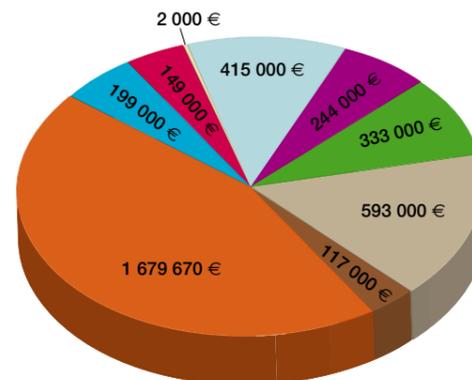


Recettes

- Recettes d'équipements : subventions d'investissement versées à la commune...
- Recettes financières : TVA reversée, réserves...
- Virement de la section de fonctionnement
- Résultat 2009 reporté

Dépenses

- Dépenses financières
- Acquisitions foncières
- Aménagement et équipement de la zone de loisirs, aires de jeux et jardins familiaux
- Travaux sur le domaine public (éclairage public notamment) et autres terrains (cimetière, lac, espaces verts)
- Construction d'un atelier municipal (achèvement)
- Construction d'un accueil de loisirs périscolaire (achèvement)
- Création d'un espace sportif et associatif
- Travaux sur bâtiments communaux
- Acquisition de matériel, mobilier, matériel roulant



Des finances saines permettant la stabilité des taux communaux

La gestion rigoureuse des finances municipales ainsi que le développement de nos zones d'activités permettent cette année encore d'éviter l'augmentation des taux des trois taxes communales.

Les taux 2010 votés par le Conseil Municipal restent ainsi les suivants :

- 16,16 % pour la taxe d'habitation
- 16,27 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 63,98 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

Au 1^{er} janvier 2010, suite au remboursement des dernières échéances des prêts souscrits, l'endettement de la commune est réduit à zéro. Tous les investissements prévus au budget sont autofinancés et ne nécessitent dans l'immédiat pas le recours à l'emprunt.

Manifestations de l'été

Invitation aux festivités du 13 juillet 2010

20h30

Cérémonie officielle de la Fête Nationale dans la cour de la Mairie.

vers 22h00

Distribution de lampions devant la Mairie aux enfants qui partiront avec le cortège musical animé par nos associations locales. Toute la population est invitée à se retrouver près de la salle des fêtes pour le bal populaire organisé par le Football Club d'Entzheim.

vers 23h00

Grand feu d'artifice musical tiré à partir du terrain de football.

A partir de 19h30

Bal populaire (entrée libre), tartes flambées et pizzas au terrain de football.

(à la salle des fêtes et au club-house en cas d'intempéries)

Venez très nombreux avec vos amis

APP Entzheim : carte de pêche journalière ou hebdomadaire « vacances »



Vous souhaitez vous détendre, profiter d'un environnement calme et chaleureux ou simplement vous initier à la pêche, la pêche à l'étang d'Entzheim est faite pour vous ! Outre la carte de pêche annuelle, l'APP Entzheim vous propose la vente de cartes de pêche journalières au tarif de 8€ la journée ou de cartes hebdomadaires au tarif de 15€ la semaine. Cartes utilisables jusqu'au samedi 4 septembre.

Achat des cartes au Chalet des Pêcheurs (à côté de l'étang), tous les samedis de 16 h à 19 h et les dimanches de 10 h 30 à 12 h.

Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet www.app.entzheim.free.fr

MESSTI D'ENTZHEIM

17^{ème} GRAND MARCHÉ AUX PUCES

Organisé par la Société de Musique « La Concorde » d'Entzheim

DIMANCHE 8 AOUT 2010 de 8h à 18h

Restauration et buvette sur place.

Manèges devant la salle des fêtes tout le week-end
Bal gratuit avec le « Duo Jean Guy » en non-stop à partir de 17 h à la salle des fêtes.

Soirée tarte flambée à partir de 18 h.

Permanence pour les inscriptions, les mardis 20 et 27 juillet de 20h à 21h30 à la Salle des Fêtes

S'il reste des places disponibles : mardi 3 août 2010 de 20h à 21h30

Pour éviter toute attente à l'entrée, contacter la Société de Musique « La Concorde » Tél. 06.18.67.56.32



Vendredi 6 et samedi 7 août passage du char avec les musiciens et distribution de pains d'épices

Discours d'inauguration de l'accueil de loisirs périscolaire prononcé par le Maire Jean Humann le vendredi 21 mai 2010

Chers collègues, partenaires et amis Entzheimois, Entzheimaises

Parmi les 1^{ères} décisions prises par notre nouveau conseil municipal issu des élections de mars 2008 figurait la construction d'un ensemble périscolaire.

Ce projet faisait effectivement partie du programme que nous avons présenté aux Entzheimois. Jusque-là rien à redire, mais lorsque j'ai proposé à mes collègues comme objectif pour la date d'ouverture la rentrée de septembre 2009, quelques uns d'entre nous sans doute plus expérimentés n'ont pas caché quelques doutes bien compréhensibles. Mais l'enthousiasme de la nouvelle équipe nous a permis de nous engager à fond dans ce projet. Le cahier des charges a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en juillet 2008. Je dois à cet endroit remercier tout particulièrement l'ensemble du conseil municipal pour leur confiance dans ce nouveau Maire qui n'a pas voulu attendre pour entrer dans le vif du sujet.

Mais pour ne rien vous cacher, il y avait quand même un certain nombre de facteurs favorables à une réalisation aussi rapide du projet.



- Tout d'abord l'implantation et la maîtrise foncière : La configuration de notre espace scolaire avec les 2 écoles, maternelle et élémentaire séparées par la cour a permis cette localisation idéale à proximité des 2 bâtiments et en bordure du chemin piétonnier, ce qui nous permet de réaliser les approvisionnements en repas directement par l'extérieur sans utiliser les entrées habituelles du groupe scolaire ;

- Puis nous avons pu disposer d'un espace disponible pour des salles d'activités au niveau de l'école maternelle.

Le principe de la séparation entre les parties restauration et activités nous a permis de valoriser une partie de cet espace disponible et d'éviter, pour la partie restauration et sanitaires, de buter sur les contraintes des normes à appliquer si nous avions implanté l'ensemble dans le bâtiment maternelle existant ;

- Troisième facteur favorable à une réalisation rapide, ce sont les nouvelles techniques de construction qui permettent de gagner un temps considérable pour la réalisation.

C'est sur ces bases que le projet a été engagé et toujours dans l'idée de mettre un maximum d'arguments de notre côté, nous avons choisi un architecte expérimenté qui s'est engagé sur le délai. Merci à Monsieur WLODARCZYK du cabinet Equinoxe pour son travail et ses précieux conseils.



Nos réflexions nous ont amené à créer un ensemble composé de 2 parties : un nouveau bâtiment destiné à la restauration et aux besoins sanitaires, pour une surface de 201 m² ; et la superficie restructurée à l'étage de l'école maternelle de 239 m² soit une surface utile totale de 440 m² qui correspond à une capacité d'accueil de 40 places.

Nous avons aussi voulu, et c'est une première pour Entzheim, intégrer des considérations environnementales avec une structure à ossature bois, des panneaux solaires pour l'eau chaude et une toiture végétalisée.

Le coût total de l'opération aura été de 538 000 € TTC, sur ce montant les apports en subventions, pour un total de 208 000 €, se décomposent en :

- 27 100 pour la Région Alsace, principalement au titre de l'utilisation du bois pour matériau de la construction,



Je tiens aussi à citer notre voisin et Maire de Geispolsheim Sébastien ZAEGEL qui a accueilli nos enfants dans la structure de Geispolsheim pendant 2 années et qui, en voulant me rassurer, me proposait de réitérer cet accueil en cas de nécessité. Merci Sébastien, tu transmettras nos remerciements au conseil municipal de Geispolsheim pour ce soutien.

Mais dans un tel projet l'essentiel n'est pas dans l'aspect technique, administratif ou même financier. En effet, à quoi servirait un tel équipement s'il ne répondait pas à un besoin réel, c'est là l'essentiel.

La réponse nous a été rapidement donnée, puisque d'une fréquentation de 15 enfants lors de sa forme délocalisée nous sommes passés à 25 actuellement avec des pointes à 29, pour une jauge, je le rappelle, de 40. La montée en charge s'est faite rapidement et nos inquiétudes du départ sur la fréquentation se sont vite dissipées.

- 38 800 € du Conseil Général sous la forme de l'aide aux structures publiques d'accueil de la petite enfance et du soutien aux installations socio-éducatives,
- Et principalement 142 100 € de la Caisse d'Allocations Familiales du Bas Rhin, pour la création de la structure périscolaire.

Restait à la charge de la commune un montant de 330 000 € (environ 61 %).

Au nom de la commune, merci encore à ces institutions pour leur soutien.

L'avant-projet définitif a été approuvé par le Conseil Municipal du 11 décembre 2008. Finalement le 1^{er} coup de pioche a été donné à la fin du mois de mars 2009, et malgré les vacances d'été, le chantier a progressé mais pas assez rapidement et à la fin de l'été la question de l'ouverture pour la rentrée commençait à se poser.

Notre audace a finalement été récompensée et malgré quelques finitions (en fait pas mal) qui manquaient, la rentrée a pu se faire dans de relatives bonnes conditions. La durée du chantier au niveau du terrain aura été de moins de 7 mois, même si par la suite des travaux de finitions se sont encore étalés sur plusieurs mois.

A cet endroit, je voudrais plus particulièrement remercier l'adjoint Philippe MEYER qui a suivi les travaux et surtout Jacky JUNG, notre responsable technique, qui s'est réellement investi à fond dans ce projet.

Un tel projet comprend également une lourde partie administrative bien maîtrisée par Anny APPREDERISSE, adjointe responsable du domaine jeunesse, et notre DGS Sébastien LAENG.

Notre partenariat avec la FDMJC nous a également aidé aussi bien dans la gestion des dossiers administratifs que des problèmes plus pratiques.



Cet ensemble périscolaire correspond aussi à un objectif plus large qui est notre volonté de créer au niveau de la commune une continuité de l'encadrement des jeunes.

Nous avons un espace jeunes avec un animateur de la FDMJC, qui gère aussi le périscolaire, qui s'adresse aux 10 - 18 ans. Le périscolaire, en proposant aussi des activités le mercredi et pendant les petites vacances, permet un accueil à partir de 4 ans.

Reste le segment d'âge après l'espace jeunes, et là nous sommes en phase de concertation avec les associations pour le nouveau projet d'espace sportif et associatif qui complètera ainsi notre offre d'accueil pour les plus âgés. Cet important équipement a été intégré dans le contrat de territoire passé avec le Conseil Général du Bas-Rhin et je profite de la présence de son Président Monsieur KENNEL pour le remercier directement pour cet engagement essentiel pour notre commune.

J'espère donc pouvoir à nouveau vous accueillir pour une autre inauguration avant la fin du mandat.

Merci à tous d'être venus pour cette inauguration.

Site internet

Depuis son lancement en décembre 2009, la fréquentation du site internet de la commune a été en hausse constante. Ainsi, au 1^{er} juin 2010, le site www.entzheim.fr a enregistré un total de 3256 visites pour 14767 pages vues.

Plan canicule

Chaque année, la mairie recense les personnes âgées de 65 ans et plus (ou de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, ou handicapées) qui souhaitent bénéficier des conseils et de l'assistance des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Sur simple appel ou passage en mairie, les personnes concernées peuvent demander à être inscrites dans ce registre nominatif. Un formulaire d'inscription peut aussi être retiré en mairie.

Vacances tranquilles

Avant de partir, passez à la gendarmerie remplir le formulaire «Opération tranquillité vacances». Des passages réguliers seront effectués à votre domicile lors des patrouilles. Ce service est gratuit. L'été 2009, aucun cambriolage n'a été constaté dans les résidences signalées.

Ces derniers temps, on constate des cambriolages en fin d'après-midi et début de soirée, en l'absence des occupants. Les auteurs utilisent principalement des tournevis pour fracturer les portes et fenêtres du rez-de-chaussée.

Brigade de Gendarmerie de GEISPOLSHEIM
2 rue de Séné - 67118 GEISPOLSHEIM
Tél. 03.88.68.61.62 – Fax : 03.90.29.78.15.

Cadre de vie

NUISANCES SONORES

Un arrêté municipal limite strictement l'usage des tondeuses et en général de tous les engins bruyants aux horaires suivants :

- jours ouvrables de 9h à 20h
- dimanches et jours de fête de 9h à 11h

D'une façon générale, « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé » (article R.1334-31 du Code de la santé publique).

BRULAGE DES DECHETS

Il est strictement interdit d'allumer des feux pour brûler les déchets verts ou autres.
(Profitez du passage de la déchetterie verte)

DEJECTIONS CANINES

Des canisachets et canipelles mis à disposition par la CUS peuvent être retirés gratuitement en mairie. Des canisachets en libre service ont aussi été mis en place sur plusieurs candélabres le long du chemin piétonnier.

Le personnel chargé de l'entretien des espaces verts vous remerciera pour ce geste citoyen.

Calendrier des manifestations

Dates	JUILLET
5 au 31.07	Familles rurales : Centre aéré
13	Cérémonie de la Fête Nationale avec feu d'artifice, bal populaire
28	Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h
30	Centre aéré : fête de fin de centre
Dates	AOÛT
2	Association pour le don de sang : collecte de sang
6 au 8	Société de Musique la Concorde : messti et marché aux puces
25	Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h
Dates	SEPTEMBRE
12	Association pour le don de sang : marche de la solidarité
16	Age d'Or : réunion mensuelle
29	Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h
Dates	OCTOBRE
15	Commune : Remise des prix « Maisons fleuries »
17	Paroisse protestante : fête des ateliers d'art
18	Association pour le don de sang : collecte de sang et ramassages divers (lunettes, appareils auditifs, radiographies anciennes, bouchons liège et plastique, livres)
21	Age d'Or : réunion mensuelle
23	Football-club Entzheim : soirée loto
27	Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h
Dates	NOVEMBRE
6	A.P.P. : pêche au brochet
11	Cérémonie du 11 Novembre
18	Age d'Or : réunion mensuelle
24	Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h
27	Sapeurs-pompiers : Sainte Barbe
Dates	DECEMBRE
5	Commune : Fête de Noël de nos aînés
8	Familles rurales : Saint-Nicolas
12	Familles rurales : Marché de Noël
16	Age d'Or : réunion mensuelle
22	Marché du terroir, place de la Mairie, de 16h à 19h

Passage déchetterie 2010

Atelier Municipal - Rue Jacques Humann

Déchetterie mobile : Samedi 17 juillet – Lundi 16 août

Mercredi 15 septembre – Samedi 16 octobre

Lundi 15 novembre – Mercredi 15 décembre

Déchetterie verte : Mercredi 4 août – Samedi 4 septembre

Vendredi 1 octobre – Mercredi 3 novembre

Collecte objets encombrants, ménagers en porte à porte :

Lundi 2 août – Lundi 4 octobre – Lundi 6 décembre

Editeur : Commune d'Entzheim – Directeur de la Publication : Jean HUMANN

Conception : Commission municipale de l'information

Réalisation et Impression : SOGICAL - BISCHHEIM